



Boulogne, le 13 avril 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 13 AVRIL 2016

Les actionnaires de Colas, réunis en Assemblée Générale Mixte le 13 avril 2016 sous la présidence d'Hervé Le Bouc, ont approuvé toutes les résolutions présentées.

Rappel des chiffres clés 2015

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2015 s'est élevé à 12,0 milliards d'euros, en retrait de 3,5% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2014, en raison principalement de la baisse de l'activité routière en France métropolitaine.

Le résultat opérationnel courant ressort à 344 millions d'euros, en hausse de 12 millions d'euros par rapport à 2014. La bonne performance de la quasi-totalité des filiales routières à l'international et outre-mer, notamment en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et dans les Départements d'outre-mer, et de l'activité ferroviaire a permis de compenser la perte importante enregistrée par l'activité de production et vente de produits raffinés en France et le recul maîtrisé du résultat opérationnel de l'activité routière en Métropole.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 234 millions d'euros (604 millions d'euros en 2014 incluant une plus-value nette sur la vente des titres Cofiroute de 385 millions d'euros).

La trésorerie nette à fin décembre 2015 est positive de 560 millions d'euros (682 millions d'euros à fin décembre 2014 qui bénéficiait du produit de la cession des titres Cofiroute).

Le résultat net de Colas société mère s'établit ainsi à 105 millions d'euros à comparer à 826 millions d'euros en 2014, dont 763 millions de plus-value sur titres Cofiroute.



Dividende : 5,45 € par action

Un dividende de 5,45 euros par action, payable en numéraire, sera mis en paiement à partir du 27 avril 2016 selon le calendrier suivant : date de détachement 25 avril 2016, date d'arrêté des positions 26 avril 2016 et date de mise en paiement 27 avril 2016. Ce dividende est à comparer au dividende ordinaire de 4,00 euros distribué l'an passé. Le dividende total par action distribué en 2015 s'élevait à 15,40 euros et comprenait un dividende exceptionnel de 11,40 euros, correspondant à la moitié de la trésorerie générée par la cession des titres Cofiroute.

Conseil d'administration : renouvellement des mandats de deux Administrateurs

Le renouvellement des mandats de Madame Catherine Ronge et de Monsieur Jean-François Guillemin a été voté.